ORGANISATION DE LA CEPGL POUR L'ENERGIE DES PAYS DES GRANDS LACS(E.G.L)



VICTORIA FALLS, 27/11/2018



- 20/08/1974 : Création de l'association sans but lucratif pour l'Etude de l'Electrification de la Région des Grands Lacs, EGL a.s.b.l
- > 16/01/1976 : Début des activités
- 20/09/1976 : Création de la CEPGL (Communauté Economique des Pays des Grands Lacs : Burundi, RD Congo, Rwanda).
- > 09/09/1979 :Intégration de l'EGL au sein de la CEPGL. EGL est dénommée



« Organisation de de la CEPGL pour l'Energie des Pays des Grands Lacs, EGL en sigle » et ses activités sont étendues à tout le secteur de l'Energie.

La mission de l'EGL est d'assurer la coopération entre les Etats membres de la CEPGL dans le secteur de l'énergie selon les axes stratégiques suivants :

La planification régionale du secteur de l'énergie et l'analyse des politiques

BREVE PRESENTATION

énergétiques de chaque pays membre en vue de l'élaboration des politiques communes en matière d'exploitation des ressources énergétiques;

- La conception et le suivi de la réalisation des projets communautaires dans le domaine de l'énergie
- ❖ La formation, l'information et la vulgarisation en vue du renforcement des capacités nationales dans la planification, la définition de politiques énergétiques et dans la gestion des projets.



- 1. Conception de toutes les études de la centrale hydroélectrique Ruzizi II
- 2. Construction de la centrale hydroélectrique Ruzizi II, mise en service en 1989 avec une capacité installée aujourd'hui de 43,8 MW
- 3. Construction du poste de Mururu II et des lignes de transport pour évacuer l'énergie de Ruzizi II dans les trois pays membres de la CEPGL



4. Etudes réalisées:

- ✓ Toutes les études du projet Ruzizi III ;
- ✓ Etudes d'interconnexion des lignes 220 kV du Nord-Kivu et du Sud-Kivu;
- ✓ Etude pour la standardisation des équipements de postes et lignes du réseau interconnecté de la CEPGL;
- ✓ Etude sur la normalisation des équipements de protection, contrôle, commande, et simulation, les équipements de communication et monitoring et les interfaces entre réseaux de la CEPGL et l'EAC;

- Etude sur la normalisation des équipements de protection, contrôle, commande, et simulation, les équipements de communication et monitoring et les interfaces entre réseaux de la CEPGL et l'EAC;
- Etude sur l'état des lieux de la diversité des législations et des pratiques en matière environnementale et sociale dans les trois pays de la CEPGL;



4. Etudes réalisées (suite):

✓ Etude de préfaisabilité du projet hydroélectrique Ruzizi IV



✓ Projet de la centrale hydroélectrique Ruzizi III:

Puissance installée : entre 147 et 230 MW Monté en PPP sera construit avec les fonds de l'Investisseur/Développeur et des Etats contractants

Bailleurs de fonds (AFD,BAD,BEI,BM,KfW,UE)

✓ Projet de la centrale hydroélectrique Ruzizi IV (287 MW)

L'Union Européenne a déjà promis plus de 80% du financement nécessaire pour la réalisation des études complètes de ce projet



Le projet Ruzizi IV est d'autant plus justifié, d'une part, compte tenu de la perspective de mise en place de l'industrie minière et de l'agro-industrie, et, d'autre part, par le fait que la mise en service de Ruzizi III à l'horizon 2025 ne pourra pas combler que partiellement le déficit important qui sera observable sur le réseau interconnecté de la CEPGL dès 2022



✓ la réalisation des études de la ligne 220 kV Goma-Butembo ;

✓ la réalisation de l'étude de réhabilitation et extension du réseau de transport et de distribution de l'énergie électrique à l'Est de la RDC.



Dans le cadre des perspectives, le programme prioritaire de l'EGL porte sur les points suivants :

- ✓ Actualisation du Plan Directeur Régional de Développement de l'Energie;
- ✓ Renforcement de la Banque Communautaire des Données Energétiques;



- ✓ Electrification décentralisée par microcentrales hydroélectriques, énergie solaire, énergie éolienne, énergie géothermique etc.;
- ✓ Promotion des projets sur les énergies renouvelables afin de satisfaire l'un des objectifs du développement durable, à savoir l'augmentation du taux d'accès à l'électricité par les populations de la CEPGL.;



- ✓ Identification des projets d'exploitation de la tourbe notamment à l'est de la RD Congo;
- Promotion de l'utilisation du charbon minéral de Kalemie dans les industries lourdes de la CEPGL;
- ✓ Elaboration et suivi des programmes de maîtrise et de conservation de l'énergie;



- ✓ Renforcement des capacités dans la planification du secteur de l'énergie;
- ✓ Extension, réhabilitation et stabilisation du réseau électrique interconnecté de la CEPGL en vue de faciliter l'échange et la commercialisation de l'énergie électrique en Afrique de l'Est;
- ✓ Renforcement de la Coopération sous régionale du secteur de l'énergie à travers des projets intégrateurs;



PARTENAIRES

- ✓ Les Sociétés nationales d'électricité des pays membres de la CEPGL (REGIDESO/Burundi, SNEL/RD Congo, EUCL/Rwanda);
- ✓ Les bailleurs de fonds (AFD, BAD, BEI, BM, KfW, UE, DBSA);
- ✓ Les organismes régionaux et internationaux du secteur de l'énergie (SINELAC ; EAC, ASEA, EAPP, NELSAP, PEAC etc.);



MERCI POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION